TECHNOPURE - MAROC

Cahier des charges

Définissant le domaine d'emploi

Et la mise en œuvre

Du revêtement d'étanchéité bicouche

TECHNOSEAL (25 VV 60 + 25 PY 120)



A - DESCRIPTION

1 - PRINCIPE

Le procédé « TECHNOSEAL BICOUCHE » est un revêtement d'étanchéité bicouche, soudable, homogène, en bitume modifié par plastomère polypropylène (APP).

Il peut être employé:

- En climat de plaine.
- En travaux neufs et de réfections
- En apparent sur des toitures- terrasses à pente nulle, des toitures plates et des toitures inclinées selon la définition de la norme marocaine NM 10.8.913 § 3.3
- Sous protection lourde rapportée
- Sur isolation thermique ou sous isolation thermique inversée

Les systèmes d'étanchéité de ce procédé ont une épaisseur d'au moins 5 (-0) mm conformément à la norme marocaine NM 10.8.913 § 4.4.6.

Les feuilles bitumineuses comportent comme finition :

- Soit deux faces en film thermosoudable (10 g/m²)
- Soit une face film / une face grésée (sable) (10/300 g/m²) pour le collage à froid avec du bitume modifié
- Soit une face film / une face autoprotégée par paillettes d'ardoises (10/800 g/m²)

Pour le soudage des couches du revêtement entre elles, l'interface comporte au moins une finition film.

Organisation de la mise en œuvre

Elle est assurée par des entreprises d'étanchéité qualifiées.

Une assistance technique peut être demandée à la société TECNOPURE MAROC

Entretien

L'entretien des toitures terrasses est celui prescrit par la norme marocaine NM 10.8.913 Annexe B.



2 - IDENTIFICATION & TERMINOLOGIE

Les feuilles ont les caractéristiques géométriques suivantes :

TECHNOSEAL 25 PY 120

 longueur nominale du Rouleau 	10 m	-1%	
 largeur nominale du Rouleau 	1 m	- 1 %	
 épaisseur nominale 	2,5 mm	±5%	
 poids nominal par m² 	3.0 kg	±5%	
 armatures en non tissé polyester 	120 g/m²		
TECHNOSEAL 25 VV 60	ı .	L. I	ĺ
 longueur nominale du Rouleau 	10 m	- 1 %	
 largeur nominale du Rouleau 	1 m	- 1 %	

Les termes F/F suivant la dénomination du produit, signifie qu'un film polyéthylène thermofulsible est appliqué sur les deux faces

Le terme ARD suivant la dénomination du produit, signifie que la feuille est autoprotégée par des paillettes d'ardoises sur la face supérieure

2,5 mm

2.8 kg

±5%

±5%

3 - DESTINATION ET DOMAINE D'EMPLOI

3.1 – Généralités

épaisseur nominal

poids nominale par m²

- armatures en voile de verre

Sont applicables les règles et clauses de la norme marocaine NM 10.8.913

3.2- Cadre d'utilisation

3.2.1 – Revêtements apparents pour toitures inaccessibles

Voir Tableau N°2

3.2.2 – Revêtements apparents pour terrasses techniques ou à zones techniques *Voir Tableau N°*3

3.2.3 – Revêtements sous protection dure à l'exclusion des dalles sur plots autres qu'en isolation inversée, pour toitures accessibles aux piétons, terrasses jardins et terrasses accessibles aux véhicules.

. Les dalles sur plots sont admises dans le cas de mise en œuvre par isolation inversée. Voir Tableau N°4

3.2.4 – Revêtements sous protection rapportée lourde pour toitures inaccessibles, terrasses techniques ou zones techniques

Voir Tableaux N°5

4 - PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX SUPPORTS

4.1 – Généralités

Les éléments porteurs et les supports sont conformes aux prescriptions de la norme marocaine NM 10.8.913 ou des Documents Techniques d'Application les concernant.

Les supports destinés à recevoir les revêtements d'étanchéité doivent être secs, stables et plans, présenter une surface propre, libre de tout corps étranger et sans souillure d'huile, plâtre, hydrocarbure, etc.

4.2 – Eléments porteurs et supports en maçonnerie

Sont admis les éléments porteurs et supports traditionnels en maçonnerie conformes à la norme marocaine NM 10.8.823, et non traditionnels bénéficiant d'un Avis technique favorable pour cet emploi.

La préparation des supports et le pontage des joints sont effectués conformément aux prescriptions de la norme marocaine NM 10.8.913 § 4.8.4 et 6.2.

Le pontage des joints peut être réalisé avec des bandes de 20 cm de largeur en Technoseal 3mm Polyester Alu. Le pontage des joints sur appuis des éléments porteurs type D est obligatoire. Cette disposition s'applique également dans le cas où une dalle rapportée en béton armé complète l'élément porteur.

La bande de pontage est posée <u>librement</u> sur l'axe du joint, l'élément anti-adhérent (aluminium) au contact de l'élément porteur

4.3 – Supports isolants non porteurs

Le revêtement d'étanchéité n'apporte pas de limite à la résistance thermique utile des panneaux isolants.

Sont admis les panneaux isolants mentionnés dans le tableau N°7

4.3.1 - Mise en œuvre du pare-vapeur

Le tableau N°6 en fin de Dossier Technique, s'applique au choix et au principe de mise en œuvre de l'écran pare-vapeur.

La mise en œuvre du pare-vapeur est faite conformément à la norme marocaine NM 10.8.913 § 6.3.

L'équerre de renfort, remonté sur le relevé d'étanchéité, est constitué d'une membrane **Technoseal 25 VV 60 F/F**, avec un talon de 6 cm minimum et une aile verticale dépassant d'au moins 6 cm au-dessus du nu supérieur de l'isolant en partie courante, soudé en plein horizontalement sur le pare-vapeur et verticalement sur le relevé d'étanchéité.

DEKELA ITS PECCOOTT

Cahier des charges Réf. DT/CC/E/02/01_Juillet 2016

4.3.2 - Mise en œuvre de l'isolant

Le tableau 7 s'applique pour le choix des isolants, mis en œuvre en un ou plusieurs lits, et pour le principe de leur mise en œuvre, à condition que le Document technique d'application de l'isolant vise cette technique, à savoir :

- Collés par bitume modifié à froid
- Fixés mécaniquement selon la norme marocaine NM 10.8.913 § 6.4.3.1.2 Dans le cas où la compression à 10% de déformation de l'isolant est inférieure à 100kPa, les attelages de fixation mécanique, éléments de liaison et plaquettes, doivent être du type « solide au pas »qui empêche en service le désaffleurèrent de la tête de l'élément de liaison au-dessus de la plaquette
- Collés à froid par bandes ou plots (Aquatech ou Ecoprimer sans dilution)
- Libre sous protection lourde rapportée, pour des surfaces limitées par la plus petite des 2 valeurs suivantes : Soit 200m², Soit la surface donnée dans le Document Technique d'Application de l'isolant

Cas particulier du polystyrène expansé

La protection de la tranche du panneau au droit des relevés ou émergences est assurée par une bande de feuille bitumineuse Technoseal auto-adhésive de 1,2 ou 1,5 mm, développé 50 cm, rapportée et rabattue d'au moins 20 cm sur l'isolant. Le recouvrement de cette bande est de 10 cm.

4.4 - Supports constitués par d'anciens revêtements d'étanchéité

Ce sont d'anciennes étanchéité type asphalte, multicouche traditionnel ou à base de bitume modifié pouvant être sur différents supports (maçonnerie, panneaux isolants sur maçonnerie, tôles d'acier nervurées).

Les critères de conservation et de préparation de ces anciennes étanchéités pour leur réemploi comme support ou comme pare-vapeur sont définis dans la norme française NF.DTU 43.5, en l'absence d'une norme ou document marocain traitant du sujet.

Les relevés anciens sont déposés sauf s'ils sont parfaitement adhérents

Les tableaux N° 2, 3 ,4 et 5 donnent les domaines d'emploi sur les anciens revêtements



5 - PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX REVETEMENTS

5.1 – Règles d'inversion et de substitutions

Inversion.

L'inversion de la deuxième couche Technoseal 25 PY 120 F/F ou ARD avec la première couche Technoseal 25 VV 60 F/F n'est pas admise

Substitution

La substitution des couches des systèmes est admise, à condition que l'épaisseur minimale totale du complexe soit ≥ à 5mm

Le Technoseal 25 PY 120 F/F ou ARD peut être remplacé par le Technoseal 30 PY 120 ou Technoseal 40 PY 150 F/F ou ARD.

Cette substitution entraine un classement "I5" au lieu de "I4"

5.2 – Composition et mise en œuvre en partie courante

5.2.1 – Dispositions générales

La composition est indiquée dans les tableaux N° 2, 3, 4 et 5

Les feuilles sont déroulées sans tension, sur un support sec, propre et exempt d'aspérités.

Le travail doit être interrompu par temps de pluie, de neige de brouillard intense ou lorsque la température du support est inférieure à +2°C (cf. norme NM 10.8.913 § 6.1)

La pose se fait :

- Soit en adhérence totale Systèmes C, CT, G
- Soit en semi indépendance Systèmes E
- Soit en indépendance Systèmes A, AT
- ❖ La première feuille est mise en œuvre comme prescrit ci-dessous. Les recouvrements entre lès sont les suivants : longitudinaux au moins 6cm, transversaux au moins 6cm
- La seconde couche est soudée en plein sur la première couche par soudage à la flamme.

Les joints de recouvrement longitudinaux et transversaux entre lès sont d'au moins 6cm soudés (joints longitudinaux de 8cm et joints d'about de 15cm pour les feuilles autoprotégées). Ils sont décalés d'au moins 10cm par rapport à ceux de la première couche

Au droit des pontages, le revêtement n'est pas soudé.

Lors du soudage, un petit bourrelet de bitume doit apparaître tout le long de la jonction.

Il est interdit, dans tous les cas, d'assurer l'assemblage des lès ou l'adhérence au support au moyen de bitume à chaud.

5.2.2 - Système adhérent apparent (auto-protégé) : Systèmes C, CT

Ce système est admis sur des supports en maçonnerie, ou des supports en panneaux isolants aptes ou rendus aptes à cet usage par surfaçage au bitume modifié à froid avant soudage, la constitution du revêtement est la suivante

Systèmes C

- On applique en première couche : une feuille de Technoseal 25 VV 60 F/F, soudée à la flamme sur l'isolant
- On applique en deuxième couche : une feuille de Technoseal 25 PY 120 ARD, soudée à plein sur la première couche

Systèmes CT

- On applique en première couche : une feuille de Technoseal 25 VV 60 F/F, soudée à la flamme sur l'isolant
- On applique en deuxième couche : une feuille Technoseal 25 PY 120 ARD, soudée à plein sur la première couche
- On applique une couche supplémentaire constituant le chemin de circulation : une feuille de Technoseal 40 PY 150 ARD de couleur différente de la partie courante.

Dans les 2 systèmes, le recouvrement des lès est effectué selon les indications du § 5.2.1 cidessus.

5.2.3 - Système adhérent sous protection rapportée lourde : Système G

Ce système est admis sur des supports en maçonnerie, après préparation éventuelle du support comme indiqué au § 4.2 ci-dessus, ou en panneaux isolants aptes ou rendus aptes à cet usage par surfaçage au bitume à froid avant soudage. La constitution du revêtement est la suivante :

Système G

- On applique en première couche : une feuille de Technoseal 25 VV 60 F/F soudée à la flamme sur le support
- On applique en deuxième couche : une feuille de Technoseal 25 PY 120 F/F soudée à plein sur la première couche.

Dans ce système, le recouvrement des lès est effectué selon les indications du § 5.2.1 cidessus.

5.2.4 - Système semi-indépendant apparent: Systèmes A, AT

Ce système est admis sur des éléments porteurs en Tôles d'acier nervurées, des supports en maçonnerie, après préparation éventuelle du support comme indiqué au § 4.2 ci-dessus, ou en panneaux isolants aptes ou rendus aptes à cet usage par surfaçage à l'EAC avant soudage.

Il nécessite la mise en œuvre d'un écran perforé, déroulé à sec sur le support, sur lequel est soudée en première couche la membrane d'étanchéité. C'est ce soudage qui assure la semi-indépendance

Les complexes sont identiques à ceux décrits en 5.2.3 ci-dessus.

7/28

5.2.5 – Système indépendant sous protection rapportée lourde : Système E

Cette technique est applicable sur tous les éléments porteurs et supports usuels définis au § 4 ci-dessus. Maçonnerie, Isolants non porteurs.

5.2.5.1 – Cas général

Un écran voile de verre (VV 100) est déroulé à sec, joints à recouvrement de 10cm libres.

La feuille de première couche est déroulée à sec.

On utilise ensuite le revêtement bicouche suivant : Systèmes E

Système E

- On applique en première couche : une feuille de Technoseal 25 VV 60 F/F, soudée à la flamme sur le support
- On applique en deuxième couche : une feuille de Technoseal 25 PY 120 F/F, soudée à plein sur la première couche.

Dans ce système, le recouvrement des lès est effectué selon les indications du § 5.2.1 cidessus.

5.2.5.2 - Cas particulier du polystyrène expansé

Un écran voile de verre est déroulé à sec, joints de recouvrement de 10cm libres.

Un écran thermique complémentaire (feutre 36S kraft) est déroulé à sec sur l'écran voile de verre, joints à recouvrement de 10 cm libres.

On utilise ensuite le revêtement bicouche décrits ci-dessus : Systèmes E

La protection rapportée lourde est réalisée en conformité à la norme NM 10.8.913 § 13 tableau 34.2

5.3 - Application sur d'anciens revêtements d'étanchéité conservés

Le liaisonnement entre le nouveau revêtement et l'ancien (indépendance, semi-indépendance, adhérence) est dans chaque cas conforme à la norme française : N.F.DTU. 43.5.cf : Tableaux 2,3,4 et 5



6 - PROTECTION DES PARTIES COURANTES

6.1- Système apparent

Les feuilles **Technoseal** revêtues de granulés minéraux ne nécessitent pas de protection complémentaire en système apparent

6.2 - Protection lourde rapportée

Selon la destination de la toiture et la nature de l'élément porteur, la protection pour terrasses accessibles, terrasses inaccessibles ou terrasses — zone technique, sera réalisée conformément aux dispositions de la norme marocaine NM 10.8.913 § 13, tableau 34.2.

6.2.1 - Protection meuble

Elle est mise en œuvre en partie courante des terrasses inaccessibles.

Elle est constituée par une couche de granulats courants, roulés ou concassés, de 4cm d'épaisseur minimale.

Elle est réalisée selon les dispositions de la norme marocaine NM 10.8.913 § 13.3.1. 2.1

6.2.2 - Protection dure

Elle est obligatoire en terrasses inaccessibles pour les chemins et aires de circulations, en terrasses accessibles piétons et zones techniques.

La protection en dure, sur couche de désolidarisation, est réalisée conformément aux dispositions de la norme marocaine NM 10.8.913 § 13.3.1.2.2 et 13.3.2.

6.2.3 - Protection par dalles sur plots

La protection par dalles sur plots, dans le cas d'isolation sous étanchéité, n'est pas visée par le présent document

6.2.4 - Isolation inversée

La protection lourde est réalisée conformément aux dispositions du document Technique d'application des panneaux isolants en polystyrène extrudé, et aux dispositions de la norme marocaine NM 10.8.913 § 13.4.



7 - RELEVES

7.1 - Généralités

Les relevés d'étanchéité sont réalisés conformément aux dispositions de la norme marocaine NM 10.8.913 § 14.1.3.2.1.3 et 14.1.4

Les feuilles utilisées en relevé sont posées à joints décalés, avec talon de 10cm pour l'équerre de renfort et 15 cm pour la couche de relevé, débordant le talon de l'équerre de 5 cm au moins.

Les relevés sont toujours réalisés en adhérence totale par soudage à la flamme.

Ils sont protégés en tête et en partie courante conformément aux dispositions de la norme marocaine précitée.

Les reliefs en maçonnerie ou en acier non isolés sont préparés par EIF.

7.2- Composition et mise en œuvre

Le relevé comprend

Relevé auto-protégé

En toiture inaccessible, terrasse technique ou à zone technique ou accessible avec protection par dalles sur plots (admise en isolation inversée et lorsque la tête du relevé se place au-dessus du niveau fini des dalles)

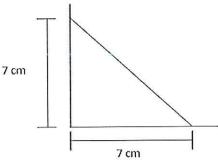
- 1 couche d'EIF "Ecoprimer"
- Une équerre de renfort Technoseal 30 PY 120 F/F de 25 cm de développé soudé de part et d'autre avec talon d'au moins 10 cm
- Le relevé proprement dit en **Technoseal 30 PY 120 ARD**, soudé sur toute la hauteur avec un talon de 15 cm minimum en partie horizontale soudée sur la deuxième couche. Ce talon doit dépasser d'au moins 5cm le talon de la première couche.

- Relevé sous protection dure

En terrasse accessible, le relevé est réalisé comme suit :

- 1 couche d'EIF "Ecoprimer"
- Une équerre de renfort en Technoseal 30 PY 120 F/F soudée sur toute la hauteur arrêtée à 5 cm du nez d'acrotère avec talon d'au moins 10 cm
- Le relevé proprement dit est constitué d'une feuille polymérique en Technoseal 30 PY 120 ARD, soudé sur toute la hauteur avec un talon de 15 cm minimum en partie horizontale soudée sur la deuxième couche. Ce talon doit dépasser d'au noins 5cm le talon de la première couche.

Tous les reliefs : acrotères, émergences, traversées de ventilation comportent un chanfrein de 7 x 7 cm



Sur les toitures non isolées avec support en maçonnerie, le chanfrein est réalisé en mortier de ciment.

Sur les toitures isolées, le chanfrein est réalisé en mortier découpée dans les panneaux isolants

La protection est assurée par un enduit grillagé ou un autre dispositif permettant la protection du relevé

La protection est assurée par un enduit grillagé ou un autre dispositif permettant la protection du relevé



8 - OUVRAGES PARTICULIERS

8.1 - Noues

Elles sont réalisées comme la partie courante, quels que soient la destination de la toiture et la pente de la noue.

8.2 - Chéneaux et caniveaux

Ils sont réalisés conformément à la norme marocaine NM 10.8.913 §14.3, tableau 38.

8.3 - Evacuation des eaux pluviales, pénétrations

Ces ouvrages sont réalisés conformément aux dispositions de la marocaine NM 10.8.913 § 15.6 et 15.7.

Sous la platine, la pièce de renfort est réalisée en Technoseal 30 PY 120 F/F

8.4 - Chemins de circulation, Toitures Techniques et Zones techniques

Dans le cas des revêtements apparents, soudage d'une feuille **Technoseal 40 PY 150 ARD**, de couleur différente de la partie courante. Le renforcement s'effectue sur 1m environ dans les zones de circulation et sur toute la zone technique.

En variante, le chemin de circulation peut être réalisé en appliquant sur l'autoprotection de la feuille d'étanchéité de la partie courante un film acrylique.

Dans le cas de revêtements sous protection meuble, la zone technique est protégée par des dalles en béton préfabriquées ou en pierre naturelle posées à sec sur une couche de désolidarisation conformément à la norme marocaine NM 10.8.913 § 10.3

La pression admissible du procédé **Technoseal** est de 200kPa lorsqu'il est mis en œuvre sur un support maçonnerie. Lorsqu'il est posé sur un support isolant, la pression admissible est celle prescrite par le document technique de ce dernier, avec un maximum de 200kPa

DENERS DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PROP

9 - MATERIAUX

9.1 - Liant

Le liant est un bitume plastomère APP, fillerisé, conforme à la norme marocaine NM 10.8.913 et aux directives particulières UEAtc pour revêtement en bitume APP.

Voir Tableau N°8

9.2 - Filler

Carbonate du calcium acheté localement

9.3 - Armatures

Voir Tableau N° 8

Les fournisseurs sont :

- Société Johns Manville (Allemagne) pour le polyester
- Société Saint Gobain (France) pour voile de verre

9.4 Polymères

Les fournisseurs sont :

- PADANA (Italie)
- POLYMER TEAM (Belgique)
- ALPHAMINE (Belgique)

9.5 Paillettes d'ardoises

Le fournisseur est la société Carrières des Lacs (France)

9.6 - Feuilles manufacturées

9.61 – Composition et présentation

La composition et la présentation des principales feuilles sont données dans le tableau N° 10

9.62 – Caractéristiques des feuilles

Elles sont indiquées dans le tableau N° 11

9.63 - Autres matériaux en feuilles

- Ecran d'indépendance VV 100 voile de verre 100 g/m² conforme à la norme NM 10.8.913
- Ecran perforé de semi-indépendance défini par la norme NM.10.8.913
- Ecran thermique défini dans la norme NM 10.8.913

9.7 - Autres matériaux

- Enduit d'imprégnation à froid : Ecoprimer, primaire fixatif bitumineux à base de bitume émulsionné
- Enduit en bitume caoutchouté : Aquatech
- Accessoires pour entrée d'eau pluviale en toitures terrasses
 - Gargouilles en caoutchouc, TPO ou en PVC de chez ITALPROFILI
 - Crapaudines et garde-grèves en caoutchouc, TPO ou PVC de chez
 ITALPROFILI

Isolants:

- Perlite expansée en panneau à surface non revêtue (1,20m x 0,60m) FESCO (SITEK), épaisseur 3 cm et 4 cm (Avis technique du CSTB N°5/10-2144)
- Perlite expansée en panneau à surface revêtue (1,20m x 0,60m) FESCO S (SITEK), épaisseur 3 cm et 4 cm (Avis technique du CSTB N° 5/10-2143)
- Polystyrène extrudée en panneau (1,25m x 0,60m), TOPOX CUBER (TopoxFoam), épaisseur 4 cm (Avis technique du CSTB N° 5/10-2109)
- Polystyrène extrudée en panneau (1,25m x 0,60m), ROOFMATE (DOW), épaisseur 4 cm (Avis technique du CSTB N° 5/11- 2214)
- Laine de roche en panneaux soudables (1,20m x 1,00m), ROCK UP B Soudable (Rockwool France), épaisseur 4cm (Avis technique du CSTB N° 5/11-2193).



10 - FABRICATION ET CONTROLE DE FABRICATION

10.1 - Fabrication

Les feuilles sont produites par la Société TECHNOPURE MAROC dans son usine de HAD SOULEM, sise Zone Industrielle SAHEL, Province de SETTAT, Région de CASABLANCA.

Le mélange s'obtient par fusion et mélange des composants à une température d'environ 180°C - 200°C. L'armature en polyester ou en voile de verre, après imprégnation avec le mélange à l'état fondu, passe entre 2 cylindres qui en règlent l'épaisseur.

La membrane est ensuite soumise à un refroidissement lent après quoi on passe à l'application du film sur la face inférieure, puis au traitement anti-adhérence avec film thermofusible sur la face supérieure, ou ardoisage.

La membrane est ensuite refroidie et acheminée vers la bobineuse où elle est enroulée.

10.2 Contrôle

La Société TECHNOPURE MAROC a mis en place un système qualité conforme à la norme ISO 9001.

Les produits sont certifiés par l'INSTITUT MAROCAIN DE NORMALISATION (IMANOR)

TECHNOPURE MAROC a sollicité le LABORATOIRE PUBLIC D'ESSAIS et D'ETUDES (LPEE) pour le contrôle de la fabrication par convention avenant N° 225/10 Ainsi, les membranes autant que les systèmes d'étanchéité correspondants, sont titulaires du certificat du LABEL DE QUALITE LPEE par lequel le LPEE atteste que les produits et les systèmes répondent aux exigences de la norme à laquelle ils se reportent à savoir la norme marocaine obligatoire NM 10.8.913. Il en assure par le biais de ce Label, un suivi régulier de la fabrication par des contrôles périodiques (1 par mois).

Outre le suivi régulier de la fabrication par le laboratoire de l'Entreprise, et le LABORATOIRE PUBLIC D' ESSAIS et D'ETUDES (LPEE), TECNOPURE MAROC a confié au Bureau de Contrôle DEKRA, le suivi de la fabrication. Ce suivi est assuré par des audits périodiques (4 par AN) en usine par les ingénieurs de DEKRA.

11 - ETIQUETAGE ET STOCKAGE

Tous les produits et rouleaux sont emballés et étiquetés avec les mentions suivantes : Appellation Commerciale – Epaisseur – Finition – Conditions de stockage- Code repère de production.

Le stockage des rouleaux doit se faire debout.

B - TABLEAUX DU DOSSIER TECHNIQUE

Tableau 1 – Classement FIT revendiqué pour le système bicouche TECHNOSEAL

1 ^{ère} couche	2 ^{ème} couche			2 ^{ème}	
	Technoseal 25 VV 60	Technoseal 25 PY 120	Technoseal 30 PY 120	Technoseal 40 PY 150	
Technoseal 25 VV 60		F4 I4 T4	F4 I4 T4	F4 I4 T4	
Technoseal 25 PY 120		F4 I5 T4	F4 I5 T4	F4 I5 T4	
Technoseal 30 PY 120		F4 I5 T4			
Technoseal 40 PY 150		F4 I5 T4			



Tableau 2 : Revêtements Bicouche Apparents pour toitures Inaccessibles, en travaux neufs et réfections

	Semi - Indépendant	Adhérent
Support direct du revêtement	Type A Ecran perforé	Type C Soudage à pleine surface
Pente ⁽¹⁾ minimale 1,5%	Technoseal 25 VV 60 F/F	+ Technoseal 25 VV 60 F/F
	Technoseal 25 PY 120 ARD	Technoseal 25 PY 120 ARD
Maçonnerie	EIF + A	EIF + C
Isolants sur Maçonnerie		
Liège		C (2)
Perlite expansée (fibrée) (sous Avis Technique)		C (2)
Laine de verre (sous Avis Technique)		C (2)
Laine de roche (sous Avis Technique)		C (2)
Polyuréthane (sous Avis Technique)		
Polystyrène Expansé (sous Avis Technique)		
Anciens Revêtements		
Asphalte auto-protégé	EIF + A	
Bitumineux indépendant	美国建筑表现在	
Bitumineux auto protégé minéral à base de bitume oxydé	EIF + A	
Bitumineux auto protégé minéral à base d'autres bitumes		
Bitumineux auto protégé métallique à base de bitume oxydé	EIF + A	. C (3)
Bitumineux auto protégé métallique à base d'autres bitumes		
Membrane synthétique	一名。他们就是"从一个"的一个"	The different particular to the first of the second
NOTA		

NOTA

- (1) La pente minimum, sur maçonnerie, est conforme à la norme marocaine NM.8.913 ; Sur TAN, elle est conforme au DTU français DTU 43.3 ; En travaux de réfection, elle est conforme au DTU 43.5.
- (2) Selon les Directives du Cahier du CSTB N° 2358 de Mars 2008. Sur panneaux isolants aptes à recevoir des revêtements soudés ; à défaut, panneaux courants surfacés par bitume modifié à froid avant soudage
- (3) Sans EIF, après délardage de la feuille métallique

Tableau 3 : Revêtements Bicouche Apparents pour toitures inaccessibles, Techniques ou à Zones Techniques (2), en travaux neufs et réfections

ou a zoneo reonniqueo (z), en a	avaax neare et rerectione	
	Semi - Indépendant	Adhérent
Support direct du revêtement Pente (1) minimale 1,5%	Type AT Ecran perforé + Technoseal 25 VV 60 F/F + Technoseal 25 PY 120 ARD	Type CT Soudage à plein surface + Technoseal 25 VV 60 F/F + Technoseal 55 DV 400 ARD
Maçonnerie	EIF + AT	Technoseal 25 PY 120 ARD EIF + CT
Isolants sur Maçonnerie		
Liège	residents from a from a factor of the factor	
Perlite expansée (fibrée) (sous Avis Technique)	The state of the s	CT (3)
Laine de verre (5) (sous Avis Technique)		CT (3)
Laine de roche (5) (sous Avis Technique)		CT (3)
Polyuréthane (sous Avis Technique)		
Polystyrène Expansé (sous Avis Technique)		
Anciens Revêtements		
Asphalte auto-protégé	EIF + AT	
Bitumineux indépendant		·
Bitumineux auto protégé minéral à base de bitume oxydé	EIF + AT	
Bitumineux auto protégé minéral à base d'autres bitumes		
Bitumineux auto protégé métallique à base de bitume oxydé	EIF + AT	CT (4)
Bitumineux auto protégé métallique à base d'autres bitumes		
Membrane synthétique		

NOTA

- (1) La pente minimum, sur maçonnerie, est conforme à la norme marocaine NM 10.8.913 ; Sur TAN, elle est conforme au DTU français DTU 43.3 ; En travaux de réfection, elle est conforme au DTU 43.5.
- (2) les chemins de circulation sont réalisés avec feuille complémentaire Technoseal 40 PY 150 ARD, de couleur différente de la partie courante ou par film acrylique
- (3) Selon les Directives du Cahier du CSTB N°2358 de Mars 2008. Sur panneaux isolants aptes à recevoir des revêtements soudés ; à défaut, panneaux courants surfacés par EAC avant soudage
- (4) Sans EIF, après délardage de la feuille métallique
- (5) Seulement si le DTA correspondant admet cette destination

Tableau 4 : Revêtement bicouche sous protection dure pour toitures accessibles aux

piétons, au séjour et aux véhicules en travaux neufs et réfection

piétons, au séjour et aux véhicule	es en travaux neufs et réfect	tion
	Indépendant	Adhérent (1) (2)
Support direct du revêtement Pente minimale 1,5%	Type E VV 100 (7) + Technoseal 25 VV 60 F/F +	Type G Soudage à plein surface + Technoseal 25 VV 60 F/F +
	Technoseal 25 PY 120 F/F	Technoseal 25 PY 120 F/F
Maçonnerie	E	EIF + G (1) (2)
Isolation inversée (6)	E	EIF + G
Isolants sur Maçonnerie		
Liège	E (3) (4)	G (3) (4)
Perlite expansée (fibrée) (7) (sous Avis Technique)	E	G
Laine de verre (sous Avis Technique)		
Laine de roche (4) (sous Avis Technique)		
Polyuréthane (sous Avis Technique)	E (3)	
Polystyrène Expansé (sous Avis Technique)	Ecran thermique + E (3)	THE PERSON WAS IN
Anciens Revêtements		
Asphalte auto-protégé	VV 100 + E	
Bitumineux indépendant	Assistance and Assistance	
Bitumineux auto protégé minéralà base de bitume oxydé	VV 100 + E	
Bitumineux auto protégé minéral à base d'autres bitumes	VV 100 + E	
Bitumineux auto protégé métallique à base de bitume oxydé	Е	G
Bitumineux auto protégé métallique à base d'autres bitumes	E	
Membrane synthétique	ALU VV + E	the state of the s

Nota

- (1) En toiture accessible « PIETONS », l'adhérence est interdite sur plancher de type A avec bac collaborant et sur plancher de type D même avec dalle de compression
- (2) En toiture accessible « VEHICULES », l'adhérence est interdite sur tous les types de plancher
- (3) Interdit en toiture accessible « VEHICULES »
- (4) La somme des charges permanentes et d'exploitations est limitée à 4,5kN/m².
- (5) La pente minimum, sur maçonnerie, est conforme à la norme marocaine NM 10.8.913 ; En travaux de réfection, elle est conforme au DTU 43.5.
- (6) Selon les directives du Cahier du CSTB N° 2358 de Mars 2008
- (7) L'écran d'indépendance n'est pas nécessaire sur isolant en perlite expansé

Tableau 5 : Revêtement bicouche sous protection lourde meuble ou dure (1) pour

toitures inaccessibles, toitures techniques ou à zones techniques

	Indépendant	Adhérent
Support direct du revêtement Pente minimale 1,5% sur maçonnerie	Type E VV 100 (8)	Type G Soudage à plein surface +
r ente minimale 1,0% sui maçonnono	Technoseal 25 VV 60 F/F + Technoseal 25 PY 120 F/F	Technoseal 25 VV 60 F/F + Technoseal 25 PY 120 F/F
Maçonnerie	E	EIF + G
Isolation Inversée (7)	E	EIF + G
Isolants sur Maçonnerie (sous prote	ection meuble ou dure)	
Liège	Е	G (2)
Perlite expansée (fibrée) (sous Avis Technique)	Е	G (3)
Laine de verre (sous Avis Technique)	Е	G (3) (4)
Laine de roche (sous Avis Technique)	Е	G (3) (4)
Polyuréthane (sous Avis Technique)	E (3)	
Polystyrène Expansé (sous Avis Technique)	Ecran thermique + E (5)	
Anciens Revêtements		
Asphalte auto-protégé	VV 100 + E	
Bitumineux indépendant	VV 100 + E	学生的一种企业。 1980年12月1日 - 1980年12月1日 - 1980年1
Bitumineux auto protégé minéralà base de bitume oxydé	VV 100 + E	
Bitumineux auto protégé minéral à base d'autres bitumes	VV 100 + E	
Bitumineux auto protégé métallique à base de bitume oxydé	Е	G (6)
Bitumineux auto protégé métallique à base d'autres bitumes	E	
Membrane synthétique	ALU VV + E	

Nota:

- (1) La protection lourde sur support maçonnerie: meuble ou dure, est réalisée conformément aux dispositions de la norme marocaine NM 10.8.913 § 13
- (2) Panneaux courants surfacés par EAC avant soudage
- (3) Panneaux isolants aptes à recevoir des revêtements soudés
- (4) Interdit en Terrasses techniques ou en Zones techniques, sauf si le DTA de l'isolant admet cette destination
- (5) L'écran thermique peut se placer au-dessus ou au-dessous de l'écran VV 100
- (6) Appliquer deux couches d'Aquatech sur le support préalablement imprégné d'une couche 50/50 d'Aquatech. Une couche à une proportion de 1L/m². laisser sécher avant l'application de la seconde couche qui doit être faite sur l'angle droit de la première couche avec la même proportion
- (7) Selon les directives du Cahier du CSTB N° 2358 de Mars 2008.
- (8) L'écran d'indépendance n'est pas nécessaire sur isolant en perlite expansé

Tableau 6 : Choix et mise en œuvre du pare-vapeur

Elément porteur	Hygrométrie et chauffage des locaux	Pare-vapeur sans EAC sous protection lourde (3)	Pare-vapeur sans EAC sous revêtement apparent
	Cas courant (faible et moyenne hygrométrie) Locaux à forte	EIF + Technoseal 25 VV 60 F/F, soudé en plein sur Ecoprimer	EIF + Technoseal 25 VV 60 F/F, soudé en plein sur Ecoprimer
Maçonnerie (1)	hygrométrie ou planchers chauffants n'assurant qu'une partie du chauffage	EIF + BA 40 alu, soudé en plein	
	Locaux à très forte hygrométrie ou planchers assurant la totalité du chauffage	EIF + Feutre perforé soudable + BA 40 alu soudé (2)	

Nota

- (1) Pontage des joints : cf § 4.2
- (2) L'écran perforé est déroulé à recouvrement de 5 à 10cm.
- (3) Sous protection lourde, le pare-vapeur sans EAC peut être posé également en indépendance dans la limite des surfaces et dépression au vent admise par le Document technique d'Application de l'isolant associé (avec les mêmes feuilles sans EIF) à joints soudés. En périphérie de la toiture et autour des émergences, le parevapeur est soudé sur 50cm



Tableau 7 : Choix et mise en œuvre de l'isolant (1)

Nature de l'isolant	Etanchéité apparente	Etanchéité sous protection lourde
Liège	Selon DTU 43.1, 43.2 et 43.4	Selon DTU 43.1, 43.2 et 43.4
Perlite expansée (fibrée)	- Bitume modifié appliqué à froid - Fixations mécaniques (3)	- Bitume modifié appliqué à froid, ou collage à froid (2) ou libre ou fixations mécaniques (3)
Laine de verre	- Bitume modifié appliqué à froid - Fixations mécaniques solides au pas (3)	- Bitume modifié appliqué à froid - Fixations mécaniques solides au pas (3)
Laine de roche	- Bitume modifié appliqué à froid - Fixations mécaniques solides au pas (3)	- Bitume modifié appliqué à froid - Fixations mécaniques solides au pas (3)
Polyuréthane tous parements		- Bitume modifié appliqué à froid -ou libre ou collage à froid (2)
Polystyrène Expansé		- Collage à froid (2) ou libre ou fixations mécaniques (3)
Polystyrène extrudé		- Pose libre

Nota

- (1) Pose en plusieurs lits de panneaux : selon le Document Technique d'Application des panneaux isolants
- (2) Collage à froid selon le Document technique d'application de l'isolant
- (3) Répartition des attelages de fixations mécaniques selon le Document technique d'application du panneau isolant et selon la norme marocaine NM 10.8.913 § 6.4.3



Tableau 8 : Caractéristiques du liant

Caractéristiques	Valeurs spécifiées à l'état initial (1)	Valeurs spécifiées après 6 mois à + 70°C
Ramollissement TBA (°C)	≥ 140	≥ 120
Pénétration à + 25°C (indicatif) (dmm)	≥ 20	
Pénétration à + 60°C (indicatif) (dmm)	≥ 60	
Température limite de souplesse à froid (°C)	≤ -7	≤ 0
Taux de fines (%)	≤ 20	THE RESERVE WITH BUILDING

Nota:

(1) Valeurs issues d'essais de types initiaux

Tableau 9 : Caractéristiques des armatures

Caractéristiques	Voile de verre	Polyester non tissé
Masse surfacique (g/m²)	60	120
Force de rupture	Sens L : 230	Sens L : 530
(N/50mm)	Sens T : 150	Sens T : 320
Allongement de rupture en %	1,2	30



Tableau 10 : Composition et présentation des feuilles

Composants	Technoseal 25 VV 60	Technoseal 25 PY 120	Technoseal 25 PY ARD
Armatures Voile de verre (g/m²)	60		
Armature Non Tissé Polyester (g/m²)		120	120
Finition surface Film thermofusible (g/m²)	10	10	
Finition surface Paillettes d'ardoises (g/m²)			800
Finition sous-face Film thermofusible (g/m²)	10	10	10
Longueur du Rouleau (m)	10 (-1%)	10 (-1%)	10 (-1%)
Largeur du Rouleau (m)	1 (-1%)	1 (-1%)	1 (-1%)
Epaisseur (mm)	2,5 (+/- 5%)	2,5 (+/-5%)	2,5 (+/- 5%)
Poids des rouleaux (indicatifs) (Kg)	28 - 31	28 - 31	35 - 38
Destination	- 1 ^{ère} couche - Pare-vapeur	- 2 ^{ème} couche sous protection rapportée	- 2 ^{ème} couche apparente en partie courante

Nota:

Chaque rouleau est identifié par l'apposition du sigle TECHNOPURE sur le rouleau



Tableau 10 bis - Composition et Présentation

Composants	Technoseal 30 PY 120	Technoseal 30 PY 120 ARD	Technoseal 40 PY 150	Technoseal 40 PY 150 ARD
Armature Non-tissé Polyester (g/m²)	120	120	150	150
Finition surface : Film thermofusible (g/m²)	10		10	
Finition surface : Paillettes d'ardoises (g/m²)		800		800
Finition sous-face : Film thermofusible (g/m²)	10	10	10	10
Longueur du rouleau (m)	10 (- 1%)	10 (- 1%)	10 (- 1%)	10 (- 1%)
Largeur du rouleau (m)	1 (- 1%)	1 (- 1%)	1 (- 1%)	1 (- 1%)
Épaisseur (mm)	3 (+/- 5%)	3 (+/- 5%)	4 (+/- 5%)	4 (+/- 5%)
Poids des rouleaux (indicatif) (kg)	34	42	44	54
Destination	- 2 ^{ème} couche sous protection rapportée - Equerre de renfort	- 2 ^{ème} couche apparent - Relevé d'étanchéité	- 2 ^{ème} couche du bicouche renforcé sous protection	- 2 ^{ème} couche du bicouche renforcée apparent



Tableau 11 : Caractéristiques spécifiées des feuilles

Caractéristiques	(1)	Technoseal 25 VV 60	Technoseal 25 PY 120	
Contrainte de traction à rupture des armatures. Valeur moyenne tolérée LxT (N/50mm).NF EN 12311-1	VDF	400 x 300 +/- 20%	700 x 450 +/- 20%	
Allongement de rupture Valeur moyenne tolérée LxT (%). NF EN 12311 -1	VDF	3 x 3 +/- 15%	40 x 45 +/- 15%	
Température limite de souplesse à froid Etat neuf – Etat vieilli NF EN 1109	VLF	≤ -5 ≤ 0	≤ - 5 ≤ 0	
Tenue à la chaleur Etat neuf – Etat vieilli NF EN 1110	VLF	≥ 120 ≥ 110	≥ 120 ≥ 110	
Retrait libre maximal à 80°C NF EN 1107 – 1	VLF		≤ 0,5	
Résistance au poinçonnement statique NF EN 12730 – méthode A	VLF	≥ 5 (L5)	≥ 15 (L15)	
Résistance au choc NF EN 12691 – méthode B	VLF		≥ 100	
Résistance au poinçonnement statique du système (sous classe L) NF EN 84-352 et FIT	VLF	≥ 25Kg (L4)		
Résistance au poinçonnement dynamique du système (sous classe D) NF EN 84-353 et FIT	VLF	D2		
Résistance à la déchirure au clou à + 20°C, LxT (N) NF EN 12310-1	VDF	50 x50		

Nota (1) : VLF : Valeur limite du Fabricant : VDF : Valeur déclarée par le fabricant

JERSEN SON OF THE STREET OF THE STREET AND THE STREET OF T

Tableau 11 bis : Caractéristiques spécifiées des feuilles

Caractéristiques	(1)	Technoseal 30 PY 120	Technoseal 30 PY 120 ARD	Technoseal 40 PY 150	Technoseal 40 PY 150 ARD
Contrainte de traction à rupture des armatures. Valeur moyenne tolérée LxT (N/50mm).NF EN 12311-1	VDF	700 x 450 (+/- 20%)	700 x 450 (+/- 20%)	850 x 600 (+/- 20%)	850 x 600 (+/- 20%)
Allongement de rupture Valeur moyenne tolérée LxT (%). NF EN 12311 -1	VDF	40 x 45 (+/- 15%)	40 x 45 (+/- 15%)	40 x 45 (+/- 15%)	40 x 45 (+/- 15%)
Température limite de souplesse à froid Etat neuf – Etat vieilli NF EN 1109	VLF	≤ -5 ≤ 0	≤ - 5 ≤ 0	≤ -5 ≤ 0	≤ - 5 ≤ 0
Tenue à la chaleur Etat neuf – Etat vieilli NF EN 1110	VLF	≥ 120 ≥ 110	≥ 120 ≥ 110	≥ 120 ≥ 110	≥ 120 ≥ 110
Retrait libre maximal à 80°C NF EN 1107 – 1	VLF	≤ 0,5	≤ 0,5	≤ 0,3	≤ 0,3
Résistance au poinçonnement statique NF EN 12730 – méthode A	VLF	≥ 5 (L5)	≥ 15 (L15)	≥ 20 (L20)	≥ 20 (L20)
Résistance au choc NF EN 12691 – méthode B	VLF	≥ 1000	≥ 1000	≥ 1000	≥ 1000
Résistance au poinçonnement statique du système (sous classe L) NF EN 84-352 et FIT	VLF		Tarifford Action	≥ 25Kg (L4)	≥ 25Kg (L4)
Résistance au poinçonnement dynamique du système (sous classe D) NF EN 84-353 et FIT	VLF			D2	D2
Résistance à la déchirure au clou à + 20°C, LxT (N) NF EN 12310-1	VDF	50 x50	50 x50	150 x150	150 x150

Nota (1): VLF: Valeur limite du Fabricant

: VDF : Valeur déclarée par le fabricant

Tableau 12 : Caractéristiques spécifiées d'Aquatech

Propriétés	Valeurs
Résidu sec	55 - 60 A 117.5 Protection and 1870 A
Teneur en cendres	8 % max
Densité	1.0
Inflammabilité	Non inflammable
Temps de séchage	Moins de 24 h à à 25 °C et 80% d'humidité
Résistance au fluage	Ne flue pas à 100°C
Flexibilité à froid	Ni fissuration, ni écaillage à 0°C
Résistance à l'eau	Pas de cloques, ni re-émulsification dans l'eau

Tableau 13 : Fréquence des essais lors du contrôle de la production en usine (autocontrôle)

	Caractéristiques	Fréquence			
Sur Matières premières					
Bitume de base					
-	TBA / Pénétration à 25°	Chaque livraison			
	Fines : Granulométrie	Chaque livraison			
-	Ardoises : Granulométrie	Chaque livraison			
-	Film plastique	Chaque livraison			
Bitume modifié					
-	TBA / Pénétration à 25°	Chaque mélange			
-	Microscopie par épi-fluorescence	Chaque mélange			
-	Pliabilité à froid	Chaque mélange			
-	Résistance au fluage à température élevée	Chaque mélange			
Sur Produit fini					
-	Caractéristiques géométrique	1/lot de fabrication			
-	Lisière – Poids	1/lot de fabrication			
-	Résistance au fluage à température élevée	1/lot de fabrication			
-	Souplesse à basse température	1/lot de fabrication			
-	Adhérence des granulats	1/lot de fabrication			
	(Autoprotection)	1/lot de fabrication			
-	Stabilité dimensionnelle	1/lot de fabrication			
-	Caractéristique en traction	1/lot de fabrication			
-	Résistance au poinçonnement statique	1/lot de fabrication			
-	Classement F.I.T	1/mois/système			
-	Comportement au vieillissement artificiel	1/an			

On entend par lot de fabrication la quantité introduite à chaque fois dans le mixeur pour fabrication. La quantité mélangée (lot de fabrication) est d'environ 10T.

